



# NON À L'AUSTÉRITÉ QUI VIENT !

Le 12 mai 2020

C'est une direction agressive, condescendante, hautaine, méprisante, qui a envoyé paître toutes les demandes des membres du CSE lors de la dernière réunion de l'instance le 23 avril. Le discours inébranlable et tellement prévisible de la direction est entièrement fondé sur un seul argument : **la situation financière de l'entreprise est « catastrophique ».**

## “MERCİ POUR VOS EFFORTS MAIS IL FAUDRA FAIRE PLUS !”

La pétition signée par une centaine de salariéEs de VFLI, demandant notamment l'indemnisation du chômage partiel à 100% et une prime de reconnaissance pour les efforts fournis, est tombée dans les oreilles de sourds. La direction a annoncé encore moins : cette année, **il n'y aura pas de prime d'intéressement, pas de prime de participation, pas de compensation pour les pertes de salaires subies, rien, rien, rien... Circulez !**

Mais ce n'est pas tout : la direction a annoncé qu'il faudra « **se serrer la ceinture** » dans les mois, voire les années qui viennent. **Des efforts supplémentaires seront demandés aux salariéEs** qui devront encore s'adapter et prendre sur eux. On le devine : l'entreprise les remerciera par mail et sur Facebook... Ces seuls remerciements suffiront-ils ? **SUD-RAIL DIT NON !!**

La direction a justifié par un « **chantage** » au licenciement son refus de verser une prime de reconnaissance : pour verser une telle prime aux salariéEs, il faudrait, selon elle, en licencier quelques-unEs. Passons sur le caractère douteux de cette affirmation : **on devine facilement que ce ne sont pas des cadres supérieurs qui en feraient les frais...**

Mais ce n'est pas tout : lors d'une « audience syndicale » inédite, le 7 mai, conformément aux ordonnances du gouvernement qui donnent droit au patronat de « matraquer » les salariéEs, la direction a insisté sur ces possibilités qui lui sont offertes de recourir au **déplacement de congés déjà posés**, de se servir dans les CET **en convertissant en repos des congés et RTT « épargnés » par les salariéEs et en les imposant (jusqu'à 10 jours)** unilatéralement. **Elle n'a aucun scrupule à se rendre complice du « braquage » organisé par le ministère du Travail.** Elle a également confirmé que la pratique jusque-là répandue, qui consiste à se faire indemniser les congés non pris l'année précédente, sera désormais abolie.

**Tout congé non pris en temps et en heure, s'il n'est pas placé sur le CET, sera perdu !**

## CE N'EST PAS AUX SALARIE(E)S DE PAYER LA CRISE !

Pourtant, qui doit travailler en pleine pandémie de Coronavirus en mettant sa santé en danger ? Qui a contracté le virus et a failli y laisser sa vie ? Qui a dû subir les conditions de travail dégradées, à ne pas pouvoir manger et dormir correctement ? Qui a dû subir des trajets et de la fatigue supplémentaires pour les EV ? Qui s'est vu infligé des tâches supplémentaires liées à la désinfection des machines, des véhicules de service, des postes de travail, et aux mesures de prévention ? Qui a dû subir des pertes de salaire dues au chômage partiel, à la garde d'enfants ou à l'arrêt maladie ? Qui s'est fait « voler » des congés et des repos ? Qui se voit privé d'une prime en reconnaissance de tous les efforts accomplis ? **C'est nous et toujours nous !**

Ça suffit ! **Nous avons fait assez d'efforts !** Nous ne sommes pas responsables de la mauvaise gestion de la crise et du manque d'anticipation du gouvernement et des entreprises ! **Ce n'est pas à nous, toujours les mêmes, de payer les conséquences des mauvaises décisions des classes dirigeantes !**

**Que les chefs d'entreprise et les actionnaires prennent leurs responsabilités, assument leur rôle vis-à-vis du bien-être des salariéEs et se serrent eux-mêmes la ceinture ! Qu'ils goûtent eux-mêmes aux effets de l'austérité !**

## QUE LES ACTIONNAIRES METTENT LA MAIN A LA POCHE !

La direction de VFLI serait dans son rôle si elle se donnait les moyens de « **mettre la pression** » sur les actionnaires de la SNCF qui financent à 100% leur filiale VFLI.

L'actionnaire à 99% de VFLI, c'est **Transport Ferroviaire Holding S.A.S.**, une filiale de Transport et Logistique Partenaires (TLP), elle-même filiale de SNCF Participations, société de portefeuille de **SNCF Logistics**, société anonyme à capitaux publics, elle-même filiale du groupe SNCF et dont **le chiffre d'affaires s'établit en dizaine de milliards d'euros par an.**

Tous ces encravatés filialisés ont le pouvoir de trouver **un seul petit million d'euros pour les salariéEs de VFLI !!** De leur point de vue, le choix est simple : soit ils conservent à l'extrême **leurs intérêts au détriment des salariéEs** qui leur rapportent, soit ils font **un tout petit « investissement »** en finançant **une reconnaissance pour les salariéEs** qui leur rapportent et leur rapporteront encore **avec une meilleure santé morale.**

Nous voulons une entreprise qui accorde **la priorité au bien-être de ses salariéEs**, une entreprise **où il fait bon travailler, qui a le sens de la reconnaissance et de la santé morale des salariéEs.** S'interdire de « braquer » les CET d'une part, et financer une prime de reconnaissance d'autre part, ne fera en aucun cas « couler » VFLI... ni la SNCF, ni l'Etat !

Pour nous contacter : [sudrailvfli@framalistes.org](mailto:sudrailvfli@framalistes.org)

<https://sudrailvfli.com>

Rejoignez-nous, adhérez !